

Votre lettre d'inf'

Novembre
2019

Oh

www.omhgrandnancy.fr

SMS « aide mémoire »



Dorénavant, si vous nous avez transmis votre numéro de portable vous pourrez recevoir un SMS de rappel, 15 jours avant la date de fin de validité de la dernière attestation d'assurance en notre possession, du type :

« **Bonjour, l'assurance de votre logement arrive à échéance, vous pouvez transmettre l'attestation par mail :**

sporte@omhgrandnancy.fr Info au 0383855283. Merci. OMh du Grand Nancy »

À réception de ce message, nous vous invitons à nous transmettre votre nouvelle attestation dès que vous la recevrez de votre assureur.

Pour rappel : le locataire doit souscrire une **assurance habitation** auprès de la compagnie d'assurance de son choix. Elle sert à le couvrir contre les risques locatifs (dégâts des eaux, incendie, explosion...).



Le locataire doit justifier obligatoirement de cette assurance (par une attestation d'assurance) chaque année, à la demande du bailleur.

Projet de Renouvellement Urbain



Vous étiez nombreux à assister à la présentation globale du Projet de Renouvellement Urbain du Plateau de Haye par Alexandre CHEMETOFF, architecte-urbaniste, et Frédéric RICHARD, Directeur Général de l'OMh, à l'occasion du Forum du projet organisé le 19 septembre 2019 à la salle de l'Orange-rie.

Rencontrer les acteurs de son quartier, échanger avec eux est toujours essentiel. Dans cette même démarche d'information et de dialogue l'Office a tenu une réunion le 1^{er} octobre destinée aux habitants du Cèdre Bleu, concernés par un relogement pour permettre la démolition partielle et la rénovation du bâtiment. Salle comble à la MJC du Haut du Lièvre pour des locataires enthousiastes, parfois inquiets, ayant beaucoup de questions à poser et besoin d'être rassurés ! Là encore, écoute et pédagogie sont les clés de la réussite pour tous.



Le vert... c'est la vie !

Le projet de jardin collectif à l'angle de la Place de la 9^{ème} DIC sur le quartier d'Haussonville avance à grand pas !

Nous travaillons sur la charte et le règlement intérieur et espérons une mise en culture au printemps prochain.

Les personnes qui sont intéressées pour y participer ou simplement curieuses du projet peuvent se renseigner auprès de l'épicerie sociale de Nancy/Villers-lès-Nancy – 1 Place de la 9^{ème} DIC.

Parallèlement à ce projet, nous souhaitons mettre rapidement en fonction un site de compostage partagé sur la Place de la 9^{ème} DIC, par le biais d'une convention entre la Métropole du Grand Nancy

et l'Office. Des volontaires se sont fait connaître pour assurer la surveillance et la gestion du site, à raison d'une intervention par semaine maximum. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! 🧑🌱

Contact : Épicerie Sociale et Solidaire d'Haussonville, tél : 03 83 35 09 83.





Ça suffit !



STOP À CES COMPORTEMENTS INACCEPTABLES !!!

Les dépôts « sauvages » autour des containers sont INTERDITS et engendrent :

- une détérioration du cadre de vie,
- des problèmes de sécurité,
- des problèmes d'hygiène et de salubrité avec la prolifération de rongeurs,
- des difficultés pour accéder aux poubelles,
- la non-collecte des ordures,
- des frais d'enlèvement supplémentaires pour la collectivité.

Tout contrevenant s'expose à des poursuites et à devoir payer les frais d'enlèvements. **Procès verbal allant de 68 € à 1500 €**

(Arrêtés Municipaux et Articles R 633 et R 635-8 du code Pénal)

Tout objet encombrant doit être déposé en déchetterie et NULLE PART AILLEURS.

Vous trouverez les adresses et horaires d'accessibilité des 9 déchetteries de l'agglomération sur le site de la métropole du Grand Nancy : www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/dechetteries/

La carte de déchetterie est à demander sur le site internet de la Métropole du Grand Nancy : par mail, tél, ou courrier elle vous est ensuite envoyée gratuitement sous 24h.

Nouvelle adresse !

Le GIHP (Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques) a quitté ses anciens locaux de Vandœuvre pour rejoindre leur nouveau siège situé au 124 rue Charles III prolongée à Nancy – en rez de chaussée d'un de nos immeubles. Les travaux avaient démarrés en mars dernier et se sont terminés fin septembre 2019, pour un montant de 543 000 euros HT.



Le GIHP LORRAINE est une association loi 1901, née à Nancy en 1964, à l'initiative d'un groupe d'étudiants handicapés, soucieux d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap et de favoriser leur insertion dans la société. **L'association propose aux personnes en situation de handicap ou de dépendance liée à l'âge, de mener une vie la plus autonome possible dans tous ses aspects : professionnel, social, culturel...** L'éventail de services à la personne qu'il a mis en place, vise à apporter les réponses les mieux adaptées aux besoins exprimés, privilégiant le libre choix de vie en milieu ordinaire.

Véritable référence sur Nancy et son agglomération, le GIHP Lorraine propose à tous (enfants, familles, personnes âgées, handicapées, malades...), des services à domicile adaptés à chaque situation.

Pour les contacter :

GIHP LORRAINE -124 rue Charles III prolongée. 54000 NANCY
Téléphone : 03 83 28 44 47
Mail : contact@gihplor.org



Suivez-nous sur notre page Facebook **OMh du Grand Nancy.**

Likez ! Partagez ! Commentez !

Votre lettre d'info est éditée à 7 000 ex.
Directeur de la publication : Frédéric RICHARD.
Photos : OMh Grand Nancy/ Rédaction : Isabelle RICCI DEGRAEVE. Impression : OMh Grand Nancy.
Mise en page et graphisme : La Maison Chabane/ Octobre 2019. Dépôt légal ISSN : 2491-8482.



La Ville de Nancy soigne ses aînés et offre des bons d'achat de 30 €

CONDITIONS D'OBTENTION	DOCUMENTS A FOURNIR
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 65 ans ou plus • Habiter Nancy • Être non imposable (avant correction) • Un bon d'achat est remis par ménage 	<ul style="list-style-type: none"> • Une pièce d'identité • Un justificatif de domicile (dernière facture d'énergie ou une quittance de loyer) • L'avis de non imposition 2019 sur les revenus 2018.
PÉRIODE DE DISTRIBUTION du 5 novembre au 12 décembre 2019	
LIEUX DE DISTRIBUTION DES BONS D'ACHAT	
AU CCAS 5-7 rue Léopold Lallement à Nancy 8h30-12h / 13h30-16h30	JOURS DES RETRAITS Mardi et jeudi de 8h30 à 12h / 13h30 à 16h30 sans rendez-vous, munis des documents demandés
DANS UNE MAIRIE DE QUARTIER	
À l'Hôtel de Ville Place Stanislas entrée rue Pierre Fourier (demander le point d'accueil CCAS)	
Mairie de quartier Saint Pierre 1 Av. Dr Heydenreich	
Mairie de quartier Haussonville 40 bis rue Joseph Laurent	
Mairie de quartier Plateau de Haye Rue Dominique Louis	
Mairie de quartier Mon Désert 6 rue de Mon Désert	

NB : le bon de 30 € est valable et utilisable jusqu'au 31 décembre 2019.

Il est valable dans une liste de magasins qui vous sera remise lors du retrait du bon.

Pour des informations complémentaires : Standard du Pôle Seniors : 03 83 39 03 48